

poser que les hommes aient le droit de ne pas s'y soumettre, & même d'y résister. En effet, si Dieu a le droit de commander à l'homme, celui-ci ne peut avoir le droit de lui défobéir : les ministres de Dieu, ceux auxquels il aura communiqué son autorité, ont le droit d'exiger des hommes la soumission & l'obéissance à ses loix ; & ce seroit un crime de leur résister, comme ce seroit un crime de résister à Dieu même dont ils sont les lieutenans : or cependant pour supposer que l'homme a un droit naturel de jouir d'une pleine liberté de parler & d'écrire sur la Religion, il faut penser que l'homme a le droit de ne pas être soumis à Dieu & à sa loi, & qu'à cet égard il est indépendant naturellement de toute puissance même établie de Dieu ; ce qui est une absurdité inconcevable ; ou il faut penser que toutes les religions sont indifférentes, & que Dieu n'en a révélé aucune authentiquement ; ce qui est une impiété & un blasphème contre Dieu & contre Jesus-Christ son Fils unique. „

„ Si Dieu parloit clairement du haut du ciel pour faire connoître aux hommes sa volonté sur la religion qu'ils doivent pratiquer, tous les hommes devroient l'écouter avec respect & avec soumission : ceux qui dans la société seroient revêtus de la puissance publique, devroient lui en faire hommage, & l'employer à réprimer les impies qui oseroient parler contre la volonté du souverain législateur ; autrement ils seroient complices & coupables de l'outrage fait à sa majesté suprême. Si Dieu paroïssoit sur la terre, avec les caractères de la divinité, pour publier sa loi, les hommes devroient pareillement se soumettre à son autorité ; ce seroit un devoir sacré & inviolable